



Dossier de candidature

Présentation du dispositif

34 Tours est une opération menée par l'ADDM 34, Association Départementale Danse et Musique en Hérault, en partenariat avec la FEMAH, Fédération des Musiques Actuelles de l'Hérault, et Stand'Art, association gestionnaire de la salle Victoire 2.

34 Tours reçoit le soutien de Réseau en Scène Languedoc-Roussillon.

Cette opération a pour objectif de favoriser le développement scénique de groupes de musiques actuelles.

Elle comporte deux phases :

- une phase **technique de formation** :
 - o **Formation scénique** : Après un diagnostic scénique (prévu en mai 2008), chacun des deux groupes choisis sera encadré par un intervenant spécialisé pendant 3 jours (21 heures réparties sur 2 modules de 3 jours par groupe). Chaque groupe travaillera sur la scène de Victoire 2 durant le mois de septembre 2008 selon les axes de développement établis lors du diagnostic. Ces axes sont validés conjointement par les groupes et les organisateurs. L'équipe technique de Victoire 2 accompagnera la présence des groupes sur scène. Cette phase de travail scénique est réalisée entièrement en fonction des besoins des groupes. Le choix de l'intervenant se fait au cas par cas. C'est pourquoi il est important de bien définir les axes de travail qui vous semblent prioritaires.
 - o **Formation administrative** : 2 jours de formation administrative sont proposés aux groupes sélectionnés pour débroussailler toute cette partie importante du développement artistique. Toutes les interrogations relatives aux différents contrats d'engagement, à la législation du spectacle et l'intermittence pourront être éclaircies afin que les groupes gagnent en autonomie.
- une phase de **diffusion** où les 2 groupes sélectionnés auront l'occasion de mettre en pratique le résultat de la formation. Des dates consécutives sont prévues sur le département de l'Hérault en première partie d'un groupe national. Cette diffusion se fera au mois de novembre 2008.

Durant toute la durée de 34 Tours, l'ADDM 34 et ses partenaires accompagneront les groupes sélectionnés dans la conduite de leur projet.

Sélection des groupes

Les 2 groupes sont sélectionnés par un jury de professionnels héraultais des musiques actuelles. Le choix s'effectue par les candidatures déposées.

Si la sélection se fait à partir de l'écoute de l'enregistrement joint au dossier, une attention toute particulière sera portée au projet du groupe (projet à développer ci-dessous)

Par ailleurs, les prestations scéniques entreront dans les critères d'évaluation.

Critères de sélection

L'inscription à 34 Tours est totalement gratuite.

En revanche, pour déposer leur candidature, chaque groupe doit :

- être localisé dans l'Hérault
- être constitué depuis au moins deux ans avec une équipe artistique stable
- travailler à une démarche de professionnalisation active
- avoir un répertoire original rodé d'au moins 45 mn (reprises exceptées)
- avoir donné une dizaine de concerts dans l'année écoulée et une vingtaine depuis sa création
- posséder un enregistrement d'au minimum 4 titres.

Règlement de l'opération 34 Tours

Chaque groupe sélectionné s'engage à participer obligatoirement à toutes les étapes constitutives du projet :

- le diagnostic scénique (le groupe devra présenter un set de 30 minutes qui servira de matière pour fixer les axes d'intervention possible). Ce diagnostic se fait sur la scène de Victoire 2 en journée. La balance fait partie intégrante du diagnostic.
- sessions de travail scénique à Victoire 2 (3 jours consécutifs)

Pour ces deux étapes, l'ensemble des membres des groupes sélectionnés s'engagent à travailler selon le planning fourni par l'ADDM 34. Le diagnostic scénique et la formation scénique se déroulent en semaine et en journée.

- communication autour de l'opération (interviews, show case éventuel...)
- les concerts dans le département.

Les groupes sont tenus de citer les différents partenaires de l'opération lors de toute intervention publique autour de 34 tours.

Concernant la diffusion, les groupes s'engagent à participer à la diffusion et à respecter le planning établi par le régisseur général (horaires d'arrivée sur le lieu de concerts, balances, repas, ordre de passage scénique).

Les groupes sélectionnés seront payés et déclarés dans le respect de la législation (tarifs grille Syndeac) lors de leurs concerts. L'engagement des groupes se fera sous la forme de contrats individuels.

Une convention sera signée dès le début du travail avec les groupes pour fixer ces différents engagements.

Pour information, les groupes ayant déjà participé à 34 Tours :

Marvin (noise rock instrumental), **No Named Family** (roots reggae), **Trash Aka L** (electro rock), **Brazuk** (chanson jazzy), **Hypno5e** (metal experimental), **Moshpit** (digital hardcore)

Merci de joindre également dans le dossier de candidature :

- votre dossier technique (plan de scène et feuille de patch) détaillé
- les éléments biographiques de votre groupe et votre revue de presse
- un cd d'au moins 4 titres (préciser les 2 titres à écouter en priorité)

Merci de remplir le tableau ci-dessous pour l'ensemble des membres du groupe

Prénom / Nom	Instrument pratiqué	Statut professionnel (intermittent, salarié, demandeur d'emploi...) <i>En cas de salariat, merci de préciser le domaine d'activités</i>

Comment avez-vous eu l'information sur les inscriptions 34 Tours ?

- Par la presse
- Par le bouche à oreille
- Par les affiches dans votre local de répétitions
- Par le site web de l'ADDM 34
- Par le myspace 34 Tours
- Sur le site web d'un des partenaires (FEMAH ou Stand'art)
- Par une info mail de votre réseau

Dès réception de votre dossier, une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail.

Renvoyer les dossiers complets à l'adresse suivante avant le **mercredi 30 avril 2008**

ADDM 34
148 avenue du Professeur Jean-Louis Viala
CS 64306
34193 Montpellier Cedex 5